



# PREMIER MINISTRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 22 août 2024

Commission nationale  
indépendante de  
reconnaissance et de  
réparation des préjudices  
subis par les Harkis et les  
autres personnes  
rapatriées d'Algérie  
(CNIH)

*La Présidente*

*Le Secrétaire de séance*

## Procès-verbal de la commission réparation restreinte de la CNIH

Le 22 août 2024 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise Dumas.

Etaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

A l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- **1 445 dossiers** ont été présentés ;
- **842 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **6 651 000 euros** ;
- **603 dossiers** assortis d'un avis défavorable ;
- **89 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **597 000 euros**.

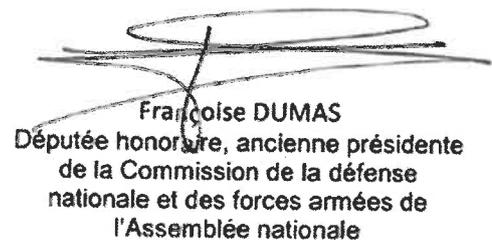
Ces **842** dossiers dont ces **89** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le secrétaire de séance



Denis MONDON  
Avocat général honoraire

La Présidente



Françoise DUMAS  
Députée honoraire, ancienne présidente  
de la Commission de la défense  
nationale et des forces armées de  
l'Assemblée nationale

Copie :

Mme la directrice générale de l'ONaCVG

Hôtel de Castries  
72 rue de Varenne  
75007 Paris